



## TECHNICIEN.NE EN LOISIRS (35 H/SEMAINE)

### POSTE PERMANENT

### CAMPUS DE VILLE DE SAINTE-CATHERINE

Au Collège Charles-Lemoyne, nous avons une place pour toutes les personnes qui ont à cœur le bien-être et la réussite des élèves. Chaque membre de notre équipe croit aux projets motivants, où chacun peut atteindre son plein potentiel. Notre milieu de vie est dynamique et stimulant! Si vous souhaitez rejoindre un Collège situé sur la rive-sud de Montréal où vous pourrez contribuer à la réussite des élèves dans un milieu ouvert d'esprit, postulez chez nous!

Chacun a sa place au #CCL!

#### CE QUE NOUS AVONS À VOUS OFFRIR

Vous adorez préparer des activités et des fêtes thématiques? Vous voulez participer à la vie dans l'école? Vous êtes la personne que nous recherchons si vous êtes reconnue pour votre créativité, vos compétences en communication et votre dynamisme.

Sous la responsabilité de la coordonnatrice à la vie scolaire, la technicienne ou le technicien en loisirs est appelé plus précisément à effectuer les tâches suivantes :

- Collaborer à la détermination des activités socioculturelles, sportives et de loisirs qui sont destinées à la clientèle étudiante;
- Organiser, superviser et animer les diverses activités en coordonnant les campagnes de publicité, les inscriptions et, au besoin, les activités de financement;
- Créer des comités d'élèves, recruter des membres et planifier les réunions des projets d'événements spéciaux ou de fêtes spéciales (budget, échéancier, horaire, besoin);
- Assurer la logistique pour l'organisation d'activités spéciales comme le gala des mérites de fin d'année;
- Animer des activités midi et agir à titre de maître de cérémonie lors d'événements spéciaux;
- Etc.

#### VOUS AVEZ CES QUALIFICATIONS?

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technique d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite.

#### UN APERÇU DE NOTRE PROPOSITION

- Échelles salariales identiques au secteur public (entre 23.82\$ et 30.82\$/hre);
- Quatre semaines de vacances par année et une semaine de relâche en mars;
- Frais de scolarité du Collège (et rabais substantiel pour l'Académie) assumés pour les enfants des employés;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP)
- Régime d'assurances collectives avantageux;
- Programme d'avantages corporatifs, télémédecine.



#### POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae par courriel à [rh@clemoyne.edu](mailto:rh@clemoyne.edu)

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Notez que le Collège Charles-Lemoyne s'engage à ne pas communiquer les renseignements personnels recueillis à des tiers, à moins que cela ne soit requis en vertu d'une obligation légale ou d'une ordonnance d'un tribunal. Dans ce dernier cas, des clauses de confidentialité assurent la protection adéquate des renseignements personnels.